



# MUNI NOUVELLES

*Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!*

## **SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément au règlement no 04-06, la session régulière du mois d'avril se tiendra le lundi **12 avril 2010** à 19 h 30.

## **DÉCHETS VOLUMINEUX**

La cueillette des déchets volumineux aura lieu le **5 MAI 2010**. Nous rappelons que :

**Sont permis** : les déchets domestiques mesurant plus de 1,5 m de longueur ou dont le poids est supérieur à 25 kg, les meubles et appareils ménagers comme cuisinière, réfrigérateur, téléviseur, laveuse, sècheuse et autres.

**Sont interdits** : les résidus domestiques dangereux (comme la peinture, les solvants, les huiles pour lesquels il y a une collecte spécifique à l'automne au garage municipal), les pneus, les rebuts d'origine agricole (pièces de machineries, morceaux de clôture, etc.), les débris de construction et de démolition.

## **DÉPÔT POUR LAMPES FLUOCOMPACTES ET TUBES FLUORESCENTS**

Dans son souci de protéger l'environnement, la ville a signé une entente avec Peintures Récupérées du Québec inc. pour un dépôt destiné aux lampes fluocompactes et tubes fluorescents. Ce dépôt est situé au garage municipal, 57 boul. Kingsey. Vous devez déposer les lampes, non cassées et sans emballage, aux heures d'ouverture, soit de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi. Veuillez prendre note que pour des quantités trop importantes de tubes fluorescents, des frais pourront être exigés. Vous trouverez des informations additionnelles concernant le programme RecycFluo sur le site [www.recycfluo.ca](http://www.recycfluo.ca).

## **ÉVALUATEURS DE LA MRC D'ARTHABASKA**

Nous vous informons que les évaluateurs de la MRC d'Arthabaska procèdent, depuis le début du mois de mars, à la visite des immeubles résidentiels, commerciaux, industriels et autres de la ville, pour la préparation du prochain rôle d'évaluation. Nous vous invitons à communiquer avec eux lorsqu'il vous laisse une note en votre absence. Nous vous remercions de votre collaboration.

## **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)**

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux et ce, à partir du 2 mars 2010.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc

industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : [www.spaavic.com](http://www.spaavic.com). Les heures d'ouverture sont :  
Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;  
Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;  
Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

Nous désirons porter à votre attention que si vous vous servez du petit feuillet qui a été envoyé avec les comptes de taxes pour obtenir une licence pour votre chien, vous devez inclure dans votre envoi un chèque pour le paiement des frais de 20,00 \$.

Pour votre information, voici quelques services offerts par la SPAA :

- Plainte sur la maltraitance et négligence faite aux animaux.
- Mandataire désigné pour faire appliquer les règlements sur les animaux.
- Point de service de vente de licence réglementaire.
- Adoption d'animaux (tous vendus stérilisés). Vous pouvez les voir sur leur site internet.
- Service d'ambulance d'urgence et patrouilleur 24 h sur 24 h.
- Cueillette des animaux errants, blessés, morts;
- La location de cage-trappe moyennant un dépôt.

## **PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION**

L'inspectrice en bâtiment, Mme Diane Beauchesne, n'étant présente que le mercredi, nous demandons la collaboration des personnes qui désirent obtenir un permis de construction, de rénovation ou d'installation de piscine en présentant leur demande à l'avance afin d'éviter des désagréments liés à l'impossibilité d'obtenir un permis à temps pour les travaux. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment, en communiquant au bureau municipal au 363-3810, vous évitant ainsi des attentes. Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site internet de la ville : [www.kingseychalls.ca](http://www.kingseychalls.ca).

**Nouveauté** : Un projet-pilote de télé-inspection (par vidéoconférence) a été mis sur pied en collaboration avec la MRC d'Arthabaska. Ce service visant à offrir un accès supplémentaire à l'inspectrice est disponible le lundi en avant-midi, de 9 h à midi. Vous pouvez vous présenter au bureau municipal avec vos questions et/ou vos documents pour obtenir des informations ou pour ouvrir un dossier de demande de permis. Nous vous invitons à prendre rendez-vous pour vous éviter des attentes.

## **MAISONS À VENDRE**

Plusieurs personnes sont référées à la municipalité lorsqu'il s'agit de trouver une maison à vendre. Nous demandons la collaboration des personnes qui désirent vendre leur maison afin que nous maintenions notre liste à jour pour mieux vous servir. De plus, votre maison pourra être identifiée sur la carte des maisons à vendre qui est accessible sur le site internet de la ville. Il suffit de communiquer au bureau municipal au 819-363-3810, à l'adresse courriel [nhenrichon@kingseychalls.ca](mailto:nhenrichon@kingseychalls.ca) ou via le site internet [www.kingseychalls.ca](http://www.kingseychalls.ca).

## **CONGÉS FÉRIÉS**

Veuillez prendre note que les différents services municipaux seront fermés le vendredi 2 avril et le lundi 5 avril 2010 pour la fête de Pâques.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE